

Description.

La déficience auditive se traduit par une diminution partielle ou totale de la capacité à **entendre les sons**

, mais aussi par une **modification de leur perception**

La perte auditive se mesure en décibels par une moyenne sur les deux oreilles.

Perte de 20 à 70 décibels : il s'agit de **personnes malentendantes**. La surdité est dite « légère » de - 25 à - 40 décibels, « moyenne » de - 40 à - 70 décibels,

Perte supérieure à 70 décibels : il s'agit de **personnes sourdes**. La surdité est dite « sévère » de -70 à - 90 décibels, « profonde » à partir de - 90 décibels.

La surdité peut apparaître à tous les âges de la vie et présenter un caractère évolutif.

Les acouphènes et l'hyperacousie font partie des troubles graves de l'audition et perturbent considérablement la perception et le confort de la personne qui en est atteinte.

La déficience auditive recouvre une réalité différente pour chaque personne, et ses conséquences varient en fonction du degré de surdité, de l'âge auquel celle-ci apparaît, des possibilités d'appareillage, du type d'éducation reçue, du mode de communication privilégié.

Besoins des étudiants.

La surdit  entra ne une situation de handicap compens e par des modes de communication adapt e.

Par exemple :

- la lecture labiale : elle d pend de l'aptitude de la personne sourde   percevoir l'association des mouvements des l vres aux phon mes correspondants. Cette personne doit  galement mobiliser ses propres connaissances dans le contexte pour saisir le sens du message oral. La r ception des mots peut  tre incompl te (les mots sans images labiales et les sosies labiaux rendent incertains et non fiables les deux tiers du message oral),   quoi s'ajoute que seuls les mots connus peuvent  tre lus. L'effort de concentration demand  est intense et le recours permanent   la suppl ance mentale engendre peur du contresens et stress.

- La LSF (Langue des Signes Fran aise) : c'est une langue gestuelle et visuelle poss dant, comme toute langue, un syst me syntaxique et lexical propre. Elle n'est pas universelle, chaque pays poss dant sa propre langue des signes. Elle permet de recevoir et d' mettre tous types de messages.

- Le code LPC (Langage Parl  Compl t ) : outil de perception de la langue orale, le LPC n'est pas une langue mais une technique permettant de rendre s re et fiable la lecture labiale et de visualiser chaque phon me  mis. Ce code, adaptable   toutes les langues, permet de recevoir tous types de messages.

- L'expression gestuelle et/ou orale et/ou  crite : les personnes sourdes d veloppent des strat gies diversifi es d'expression. Certaines s'expriment par gestes (LSF), d'autres oralement, d'autres peuvent privil gier l' change  crit, aucun de ces modes n' tant exclusif de l'autre.

Le port de proth ses (contours d'oreilles ou implants cochl aires) peut, dans certaines situations, am liorer la perception du son mais ne peut en aucun cas restituer une audition normale.

Deux paramètres à ne pas oublier.

Une surdité survenue avant l'apprentissage du langage a des conséquences importantes sur l'acquisition de la langue française et sur son utilisation, tant en lecture qu'en expression écrite.

Enfants, certains étudiants sourds ont pu avoir plus de difficultés à apprendre le français oral et écrit (lacunes de vocabulaire non acquis par le bain de langage ou la lecture, problèmes de syntaxe à l'oral comme à l'écrit). Ces difficultés induites par la surdité peuvent justifier la nécessité d'un soutien pédagogique et linguistique, assuré le plus souvent par des spécialistes de la surdité en collaboration avec les enseignants. Pour les mêmes raisons, la présence d'un interprète ou d'un codeur professionnel au début des épreuves d'examen permet de s'assurer que la formulation du sujet ne présente aucune ambiguïté.

Enfin, comme une part importante de la culture se transmet par un mode audio-oral (télévision, radio, théâtre, cinéma, conversations de la vie courante), la personne sourde ou malentendante ne bénéficie pas ou que de façon altérée, ou partielle, de ces apports d'informations.

Réponses possibles (liste non exhaustive).

Une surdité légère, moyenne ou unilatérale peut entraîner des difficultés à suivre les cours. La compréhension dépend de la distance, des déplacements de l'enseignant et du fond sonore qui peut être bruyant.

Les recours sont :

- la lecture labiale. Même quand sont réunies les conditions optimales - position du locuteur (ni dos tourné, ni à contre jour), bonne articulation du message oral, débit de parole réduit - et quel que soit leur degré de surdité, les étudiants sourds ou malentendants en cours expriment toujours des difficultés à percevoir l'intégralité du message oral.

- La prise en notes par une personne aux compétences éprouvées. Ces notes doivent restituer en langage clair et sans abréviation l'essentiel du cours.

En cas de surdité sévère ou profonde, il s'agit de proposer à chaque étudiant un accompagnement selon ses besoins et les différentes situations de formation (amphithéâtre, travaux dirigés, cours de langues vivantes).

Aménagements des cours : anticipation lexicale, plans de cours ou cours remis à l'avance, utilisation du rétroprojecteur, du tableau

Aides techniques : boucle magnétique individuelle (micro HF) ou collective (installation dans le cadre bâti), enregistreur

Accompagnements : codeurs LPC, cours de soutien, interfaces de communication, interprètes en LSF, transcription en simultanée par des professionnels via internet sur ordinateurs ou moniteurs vidéos, tutorat

Aménagements et adaptations des examens : passer un écrit à la place d'un oral, recours à des interprètes ou à des échanges par écrit (pour des examens en face à face avec l'enseignant), temps majoré (rendu nécessaire par la lecture et la rédaction ralenties), vérification de la compréhension des consignes pour lever les ambiguïtés linguistiques